

**Domaine :**

Droit – Economie – Gestion

**Mention :**

Droit

**UFR/Institut :**

UPEC – UFR de Droit

**Type de diplôme :**

Licence

**Niveau(x) de recrutement :**

Bac

**Niveau de diplôme :**

Bac + 3

**Niveau de sortie :**

Niveau II

**Lieu(x) de formation :**

Créteil – Campus André Boulle

**Durée des études :**

3 ans

**Accessible en :**

Formation initiale,  
Formation continue

**Scolarité :**

Université Paris-Est Créteil

Faculté de droit

Bât. A – Bureau A001

83-85, avenue du Général de Gaulle

94 000 Créteil

licence-droit@u-pec.fr

Licence 1 : 01 56 72 60 17 & 01 56 72 60 62

Licence 2 : 01 56 72 60 18 & 01 56 72 60 79

Licence 3 : 01 56 72 60 20

## Présentation de la formation

Le cursus se donne pour objectif de dispenser une formation initiale de base dans les différents champs disciplinaires du Droit afin de permettre à l'étudiant de construire un projet professionnel débouchant sur le choix d'une spécialisation en M.

## Capacité d'accueil

1.000 étudiants

## Compétence(s) visée(s)

- Culture générale politique, économique et juridique internationale, européenne et française
- Maîtrise des outils informatiques
- Perfectionnement et maîtrise d'une ou de deux langues vivantes
- Méthodologie de la recherche et de l'exploitation de la documentation
- Aptitude au raisonnement
- Connaissances juridiques fondamentales
- Maîtrise du discours juridique écrit et oral (rédaction d'actes, note de synthèse, dissertation, commentaire d'arrêt, exposé, plaidoirie, résolution de cas pratiques, etc.)

## Poursuites d'études

Master (14 masters professionnalisants généraux ou spécialisés, en droit privé ou public, interne, européen ou international)

Doctorat (plus d'une vingtaine de directeurs de recherche) au sein de l'équipe M.I.L. (Marchés, Institutions, Libertés) de l'Ecole doctorale pluri-disciplinaire (Droit, Sciences politiques, Economie et Gestion, Sociologie et Philosophie pratique) O.M.I. (Organisations, Marchés, Institutions).

## Débouchés professionnels

- Concours de la fonction publique (catégorie A ou B)
- Professions judiciaires (magistrature et auxiliaires de justice : avocats, huissiers, notaires, etc.)
- Carrières du secteur privé (banque, assurance, immobilier, etc.) ou auprès des professionnels du droit (assistant juridique, greffiers, etc.)

## Environnement de recherche

Le champ de l'équipe de recherche de la Faculté de droit (M.I.L. : Marchés, Institutions, Libertés) recouvre les disciplines fondamentales enseignées en licence en droit. La maîtrise des notions élémentaires de droit civil, de droit constitutionnel, de droit administratif, d'histoire du droit, de droit criminel, de droit des affaires, de libertés fondamentales, de droit social, de droit fiscal et de finances publiques constituent évidemment la condition

nécessaire pour mener à bien la moindre activité de recherche. De ce point de vue, les années de M ont pour vocation principale -mais non exclusive- d'approfondir les catégories et principes généraux et d'étudier leur application à des branches spécifiques du Droit.

## Organisation de la formation

L1 : Formation générale (Droit, sciences politiques, économie)

L2 : Formation aux disciplines fondamentales (Droit civil, Droit administratif, Droit pénal, Droit des affaires, Finances publiques, Droit matériel européen, etc) et aux disciplines complémentaires (sciences politiques et économie)

L3 : Amorce de spécialisation (Droit privé général, Droit public, Droit des affaires, Droit européen et international)

## Stage / Alternance

En L3, l'étudiant peut être autorisé à remplacer un enseignement magistral par un stage en milieu professionnel. L'autorisation est subordonnée à des conditions de durée et de secteur d'activités.

## Contrôle des connaissances

Les études de Licence sont organisées en six semestres d'études (3 années), validées par l'obtention de 180 crédits européens (ects). L'enseignement est dispensé sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. La participation aux travaux dirigés est obligatoire. L'évaluation est organisée sous une forme mixte de contrôles continus obligatoires et d'examens terminaux écrits.

Un semestre est validé, si la moyenne des notes des unités d'enseignement pondérée par les coefficients est égale ou supérieure à 10/20. Les notes se compensent d'une part au sein d'une même unité et d'autre part entre les semestres d'une même année.

## Calendrier pédagogique

1er septembre - 30 juin

## Modalités d'admission en formation initiale

Baccalauréat (baccalauréat général recommandé, compte tenu du faible taux de réussite des baccalauréats des autres séries), DAEU A, diplôme européen équivalent ou diplôme non européen (sur examen des dossiers par une commission d'équivalence)

## Modalités d'admission en formation continue

Voir Parcours spécifiques

## Modalités d'admission en formation par alternance

Voir Parcours spécifiques

## Candidature

- Lycéens et bacheliers antérieurs : candidature du 22 janvier au 13 mars sur [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

- Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>

- Etudiants internationaux résidant à l'étranger : consultez le site

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)

- Etudiants internationaux hors Campus France : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>

Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

## Responsables pédagogiques

**Responsable de Mention** : Alain Desrayaud

**Responsable de Parcours** : Alain Desrayaud

